



avec le soutien de



1 juin 2006

(12) 47

**Le programme des Agences de la Démocratie Locale:
une garantie pour la paix et la démocratie
au sein d'une Europe élargie**



avec le soutien de



Introduction

Grâce à la feuille de route adoptée par l'assemblée générale qui s'est tenue à Subotica (Serbie) en juin 2003, l'Association des Agences de la Démocratie Locale (AADL) a établi des lignes directrices pour le programme des Agences de la Démocratie Locale en Europe du sud Est :

- a) Encourager l'intégration de la région à l'Union Européenne grâce à la participation active des sociétés civiles et des autorités locales et ceci avec le soutien des ADL.
- b) Augmenter la participation des ADL dans le développement économique local de la région.
- c) Mettre l'accent sur la jeunesse au sein des activités des ADL.
- d) Ouvrir le programme des ADL à d'autres régions de l'Europe de l'Est.
- e) Aider les autorités locales à construire l'Europe de demain.

Le moment choisi était particulièrement approprié étant donné qu'il coïncidait avec le sommet de Thessalonique où pour la première fois, les dirigeants européens ont insisté sur le rôle essentiel joué par les pays des Balkans de l'Ouest afin que l'élargissement puisse se poursuivre.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille de nouveaux défis pour l'Europe du sud-Est. Ils sont la preuve que la situation a changé. Ces pays sont passés d'un statut quo à une situation plus dynamique telle que :

- la définition d'un nouveau statut pour le Kosovo
- le référendum sur l'indépendance du Monténégro
- une possible réforme constitutionnelle en Bosnie Herzégovine
- l'avancement des négociations pour la Croatie en vue sa future adhésion à l'UE
- l'octroi du statut de pays candidat à la Ex-République Yougoslave de Macédoine
- les progrès effectués concernant les accords d'association et de stabilisation pour l'Albanie, la Bosnie Herzégovine et la Serbie-Monténégro
- le travail de la Cour Pénale Internationale de La Haye avec la poursuite de plusieurs criminels de guerre et le transfert des cas de crime de guerre aux tribunaux nationaux régionaux

Pendant ce temps, le contexte général a également totalement changé.

Le cinquième élargissement de l'UE, longuement préparé, a eu lieu en mai 2004. Il a amené l'UE au nombre considérable de 25 Etats membres. Son processus décisionnel et son fonctionnement au quotidien ne sont pas encore tout à fait au point et adapté à ce changement majeur. Malgré ou à cause de cette importante réussite, l'Europe élargie doit faire face à des difficultés : échec permanent ou temporaire de l'adoption de la Constitution Européenne, problèmes et questionnements budgétaires, fossé apparemment infranchissable entre les institutions et les citoyens, élections parlementaires mouvementées. En un mot, l'UE est généralement perçue comme étant un mécanisme technique traitant d'économie et de régulations de marchés et non pas comme une possibilité de vivre ensemble dignement et en harmonie.

Néanmoins, de nouveaux instruments sont à notre disposition afin que l'on puisse travailler ensemble en Europe. En effet, les efforts des pays membres ont permis la mise en place de réglementations et de lois communes à tous les états membres (et ceci même pour les futurs états membres). Les politiques communes européennes prennent entièrement en compte les pays des Balkans de l'Ouest et donnent aux pays de cette région le soutien adéquat.

Ceci est par exemple visible dans le futur programme 2007-2013.



avec le soutien de

Même les Fonds structurels européens mettent l'accent sur la coopération régionale et tiennent à inclure une nouvelle politique de coopération avec les pays des Balkans de l'Ouest.

Le sommet du Conseil de l'Europe qui s'est tenu à Varsovie en 2005 a mis l'accent, parmi ses différents plans d'action, sur **le renforcement de la démocratie, le principe de bonne gouvernance, la promotion de la citoyenneté démocratique en Europe, la coopération de la jeunesse et le dialogue interculturel**. L'Association des ADL et les ADL sont particulièrement tournées vers ces objectifs et seront donc des partenaires clés pour le Conseil de l'Europe dans ces domaines. En ce qui concerne les principes de démocratie et de bonne gouvernance, les lignes directrices du plan d'action soulignent la nécessité **d'augmenter la participation des ONG dans les activités du Conseil de l'Europe. Ceci représente un élément essentiel de la participation de la société civile à la transparence et à la responsabilité des gouvernements démocratiques.**

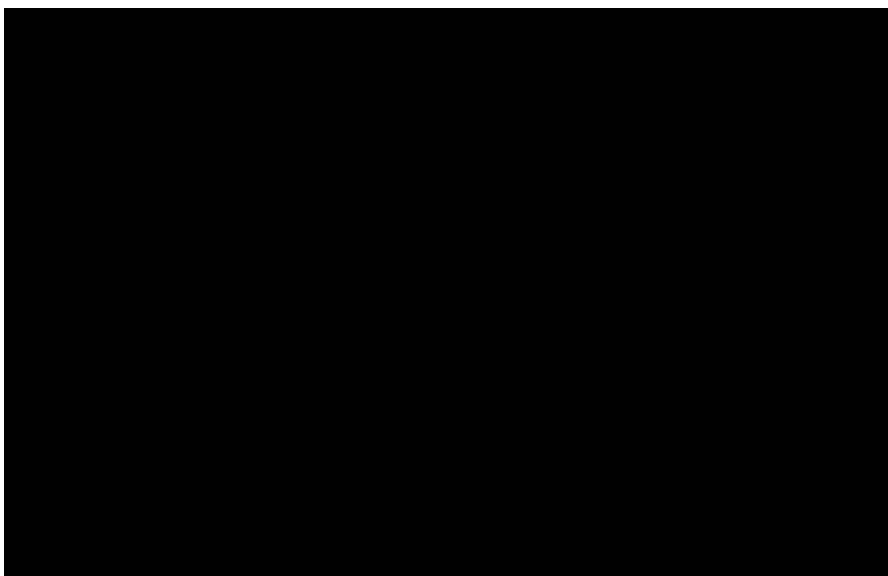
Nos réussites de ces trois dernières années

Depuis 2003, le réseau des ADL a développé plus largement ses activités et méthodes dans les pays des Balkans de l'Ouest. Les programmes sont mis en place et soutenus par **la coopération multilatérale décentralisée** où les autorités locales et leurs communautés en provenance de toute l'Europe sont des acteurs actifs. Ils soutiennent l'instauration de la démocratie et le respect des Droits de l'Homme dans la région. Si on se concentre sur la méthode à utiliser, les clés de la réussite de ces actions impliquent une vision commune des enjeux (et cela de la part de toutes les parties), la programmation et l'exécution de ces activités.

Les ADL sont **enregistrées localement** en tant qu'ONG et bénéficient de leurs propres locaux sur place (les délégués et les employés sont des employés locaux) ce qui leur permet d'assurer une action sur le long terme, d'être en contact direct avec les besoins locaux, la dynamique locale et ceci depuis plus de treize ans pour certaines des ADL. La **présence continue**, depuis plusieurs années, dans une localité permet d'assurer une excellente connaissance du terrain et des habitants. Elle garantit également la qualité des programmes mis en place. De plus, c'est un **réseau régional** qui offre la possibilité d'assurer un support logistique pour des programmes plus importants nécessitant une répercussion régionale. Enfin, **le lien existant avec des Institutions Internationales** (en particulier avec le Conseil de l'Europe) donne une valeur supplémentaire au réseau.

Les Agences de la Démocratie Locale

Plan des ADLs





avec le soutien de



Aujourd'hui on compte onze ADL dans les Balkans avec plus de 150 associés venant de toute l'Europe, tous impliqués et actifs dans la promotion des Droits de l'Homme et de la démocratie.

Dans peu de temps, une nouvelle ADL verra le jour en Géorgie (Kutaisi) et nous travaillons à l'ouverture d'une treizième ADL en Albanie (Shkodra) en 2007.

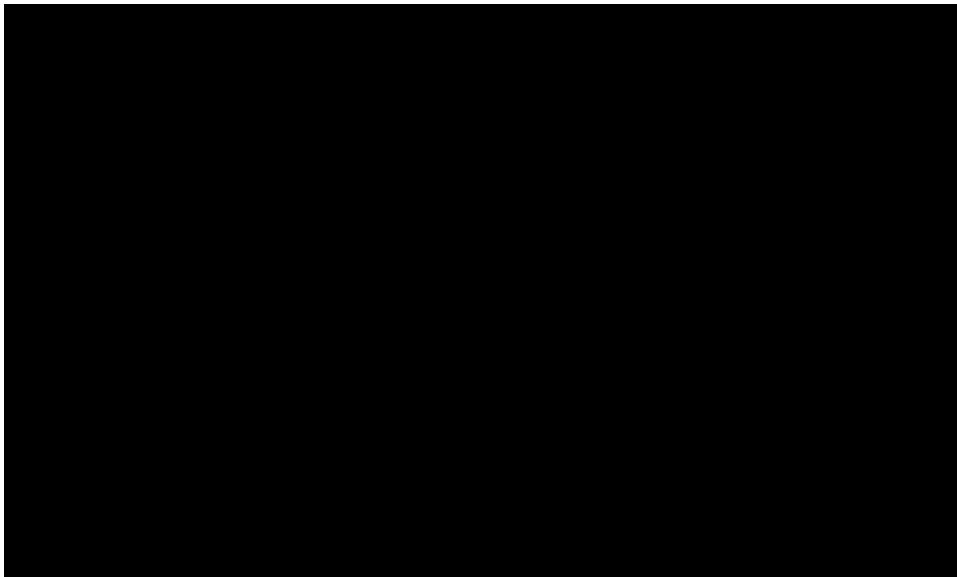
Ces dernières années, le travail des ADL a porté essentiellement sur **l'aide apportée aux autorités locales** et à l'amélioration de leur coopération avec la société civile. Notre activité s'est particulièrement concentrée sur le renforcement de leurs capacités et aptitudes dans le processus de décentralisation des pouvoirs et des compétences mais également sur la nécessité de les faire participer aux nouveaux programmes financés par les Fonds européens.

Des programmes spécifiques ont été élaborés pour **les jeunes entrepreneurs et le développement économique local**. La spécificité de ces programmes tient au fait que nous avons regroupé la coopération décentralisée avec les négociations d'importance ainsi que le travail que nous élaborons avec les autorités locales et la société civile à ces sujets.

Une autre de nos grandes réussites est la mise en place et la consolidation de **la coopération entre les autorités locales et civiles en Europe**. La plupart des activités sont élaborées sur la base d'échanges de bonnes pratiques, de contacts personnels, du partage des savoirs et des programmes conjoints.

L'Association des Agences de la Démocratie Locale

Le réseau de l'Association des Agences de la Démocratie Locale



L'Association des Agences de la Démocratie Locale est l'organisation faitière du réseau des ADL. Elle a, depuis 2003, étendu son soutien aux ADL elles-mêmes mais également à la promotion de différents projets tels que :

- le rôle des autorités locales en Europe (et leur travail avec la société civile)
- la promotion des Droits de l'Homme et des Droits des Minorités en Europe
- une citoyenneté européenne active

Avec ses 130 membres à travers l'Europe, l'AADL est aujourd'hui reconnue comme étant un réseau de référence au niveau des autorités locales qui promeut la démocratie et les Droits de l'Homme en Europe. L'AADL a été reconnue comme telle par les plus importantes Institutions Européennes (l'UE et le Conseil de l'Europe) incluant ainsi notre réseau dans leur politique générale mais également dans leur politique d'aide économique. L'AADL répond aux besoins



avec le soutien de
spécifiques de ses membres et est active dans les programmes de promotion des Droits de l'Homme et de la démocratie. Elle met l'accent sur la participation de la société civile et sur la citoyenneté active. De plus, elle est aujourd'hui impliquée dans la politique de lobbying de l'UE. L'AADL a atteint son objectif : celui d'étendre ses activités au-delà des pays des Balkans de l'Ouest.



avec le soutien de



Directives stratégiques

1) Mise au point

Soixante ans après la deuxième guerre mondiale, l'Europe a atteint une richesse, une stabilité et une paix jusque là insoupçonnable.

Nous considérons qu'elles sont des valeurs essentielles pour lesquelles nous devons agir ensemble. Les aspects techniques de la construction européenne et de son élargissement devraient être considérés comme des facteurs clés pour parvenir à ces fins. Néanmoins, le processus d'élargissement et ses prochains développements devraient se fixer sur ces idées majeures sans lesquelles aucun aspect technique ne serait mis en valeur et serait donc voué à l'échec.

L'AADL est un acteur particulier, elle associe société civile et autorités locales, ces dernières ayant subi les conséquences de la guerre des Balkans. **Nous considérons que la paix et la démocratie sont des valeurs essentielles à la vie en communauté en Europe.**

Au centre de nos actions il y a les gouvernements locaux qui sont des acteurs de paix, de démocratie et de bonne gouvernance. Les gouvernements locaux « polis » sont à interpréter au sens large, incluant la société civile mais également les acteurs de la communauté. Nous les considérons comme étant des agents fondamentaux et capables de promouvoir ces valeurs européennes. Il serait intéressant de se pencher sur la question de savoir ce **que signifient les notions d'Union européenne et de citoyenneté européenne**. Un fossé démocratique existe entre les Institutions européennes et les citoyens ; plus exactement entre les Hautes Institutions et les citoyens. **Les jeunes** (c'est-à-dire les jeunes actifs de la société) considèrent que leurs intérêts et leur existence est mieux comprise et représentée dans d'autres instances que dans celles qui ont le pouvoir de décision.

C'est un fossé qui ne peut continuer à exister sans affecter la stabilité démocratique.

Nous devons commencer à dialoguer et à débattre avec ces différentes forces afin de mieux les comprendre et de traduire leurs idées et leurs opinions en des solutions innovantes pour la communauté.

Nous respectons fondamentalement chaque citoyen et son droit à jouir d'une vie prospère et paisible. Notre action est dévouée à la promotion de la démocratie et à la participation des citoyens dans le processus décisionnel au niveau local ; celui-ci étant l'instrument le mieux adapté à une société qui respecte la diversité.

Dans le cadre de nos activités, nous devons particulièrement soutenir et poursuivre le souhait de mettre en place et d'établir les conditions nécessaires pour que les pays d'Europe du Sud Est puissent adhérer à l'Union Européenne.

L'AADL et les ADL tentent d'instaurer des liens entre les communautés européennes afin de promouvoir la compréhension, le partage des connaissances et des compétences basées sur le respect des Droits de l'Homme et de la démocratie.

2) Méthodes

Dans nos activités de coopération internationale, nous considérons qu'il est **essentiel de faciliter les relations entre membres donateurs et bénéficiaires** et de concentrer nos efforts sur le respect et les nécessités des deux parties. L'accent doit être mis sur l'écoute et la prise de décisions communes. **L'importance des relations** ne doit pas être négligée et il est nécessaire de mettre les citoyens au centre de nos préoccupations.

Une institutionnalisation systématique du contexte doit être évitée.

Du fait de notre expérience, il apparaît essentiel d'insister sur le rôle important qu'occupe l'élaboration des procédures, des législations et des administrations en Europe et dans les futurs Etats Membres afin de les harmoniser. Les ADL et AADL travaillent activement dans ce domaine au niveau local.



avec le soutien de



Nous considérons qu'il est primordial de fonder ou du moins d'améliorer la coordination des **politiques concernant l'Europe du Sud Est et le reste de la Méditerranée**. Souvent leurs politiques et leurs programmes semblent totalement distincts.

Il ressort de notre travail en Europe de l'Est qu'une meilleure compréhension des pays du CIS est nécessaire.

Nous considérons que notre objectif consiste à promouvoir le rapprochement des populations :

- en soutenant des programmes qui laissent transparaître l'aspect culturel de notre travail (en général plus technique et administratif). Il s'agit aussi de mettre l'accent sur la compréhension et l'intérêt pour d'autres langues et cultures.
- En considérant et en gardant en tête les problèmes d'infrastructures (routes, voies aériennes ...)

Le travail est exécuté à partir d'une coopération décentralisée et multilatérale en se basant sur les principes de l'ADL :

- 1) partenariat avec les gouvernements locaux européens et la société civile
- 2) une présence locale à long terme
- 3) implantation et appartenance locale du programme

Notre action serait avant tout basée sur :

- 1) mise en place et formation suivies d'une application concrète
- 2) échange de bonnes pratiques et de savoir faire
- 3) activités pilotes
- 4) campagne d'information
- 5) travail en réseau, lobbying et recommandations

Zone géographique:

En ce qui concerne la zone géographique, l'AADL et les ADL vont continuer leur travail en **Europe du Sud Est, cette région étant stratégique pour l'Europe** tant par sa stabilité que par sa prospérité. Nous allons travailler avec détermination afin que l'Europe du sud Est puisse rejoindre l'Union Européenne, tant au niveau des Institutions Européennes qu'au niveau des pays des Balkans afin que ces derniers remplissent les critères nécessaires à l'adhésion. L'objectif de ces prochaines années est de consolider le réseau afin de devenir une référence en la matière et de mettre en place une antenne en Albanie en 2007.

La volonté d'étendre le réseau des ADL au **Caucase du Sud** devrait se consolider en 2006 et de plus amples activités devraient émerger de cette première expérience.

D'autres **initiatives plus individuelles** (comme la Biélorussie) peuvent être réalisées en suivant le mandat de l'AADL.

Enfin, dernière information mais non la moindre : nous serons particulièrement attentifs à **nos membres et associés des différents Etats Membres** au travers de l'élaboration de divers programmes et événements.



avec le soutien de



Que ferons nous?

L'Association des ADL sera active à deux niveaux distincts:

- 1) En travaillant sur le terrain; en soutenant et promouvant le travail des ADL (en particulier dans les pays des Balkan de l'Ouest et dans le Caucase du Sud)
- 2) En travaillant avec ses membres à travers l'Europe pour promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme en insistant particulièrement sur la citoyenneté européenne active.

1. Le travail avec les ADL:

Les ADL exécutent les politiques de l'AADL au niveau régional. Elles sont la représentation concrète de la coopération multilatérale décentralisée. Nous considérons qu'il est primordial de **rendre leur capacité opérationnelle plus forte en soutenant leur réseau de partenariats et leurs compétences**. Elles auront **un rôle essentiel à jouer lors de l'élargissement de l'Union Européenne à cette région** en :

- Servant de lien entre les acteurs locaux et les partenaires européens
- En étant des agences d'aide et de soutien avec une connaissance du terrain et des aptitudes diverses
- en promouvant le concept de citoyenneté européenne
- en se concentrant sur le rôle joué par la société civile au niveau local
- en se concentrant sur les droits de l'Homme et leurs actions en la matière

Les mêmes objectifs s'appliqueront à l'ADL basée en Géorgie à Kutaisi (qui ouvrira en septembre 2006).

Les domaines sur lesquels les ADL vont se concentrer sont :

- Soutenir les **autorités locales** dans leur rôle de corps décisionnel au sein de leur communauté locale et l'application du principe de bonne gouvernance. Un accent particulier sera mis sur la possibilité d'un processus de décentralisation effectif.
- Soutenir l'**habilitation des sociétés civiles** afin qu'elles puissent devenir des partenaires sûrs et actifs dans le processus décisionnel et la mise en œuvre des politiques publiques.
- Promouvoir le **développement de l'économie locale** dans la région et ceci sur la base d'un procédé équilibré et participatif.
- Participer activement afin **qu'un futur élargissement de l'UE** bénéficie à la région.
- Etre bon avocat afin d'obtenir l'abolition de la politique européenne **des visas** pour la région.

2) Le travail avec ses membres à travers l'Europe afin de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme avec un accent particulier mis sur la citoyenneté européenne active.

L'AADL compte 130 membres qui représentent un véritable atout tant au niveau des autorités locales que dans la société civile car ils ont tous pour objectif de soutenir et de promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme en Europe (aujourd'hui comme demain).

L'accent sera mis sur :

- Améliorer, comprendre et échanger les points de vue sur les notions de citoyenneté européenne et de participation démocratique dans les Etats Membres et dans les pays candidats à l'adhésion.
- Renforcer la coopération entre les autorités locales et la société civile de manière constructive, en particulier en posant des questions portant sur la jeunesse, le genre et la liberté de la presse
- Renforcer la capacité des autorités locales et de la société civile à être actif dans la coopération internationale



ASSOCIATION OF LOCAL DEMOCRACY AGENCIES

avec le soutien de



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

- Améliorer la capacité des autorités locales et de la société civile à travailler en adoptant une approche de coopération transfrontalière.
- Faire du lobbying et être actif au niveau européen afin de renforcer le rôle des autorités locales et de la société civile dans le processus décisionnel et réfléchir sur le concept « d'Europe d'en bas »
- Être un instrument de coordination et de réseau
- Promouvoir l'harmonisation des législations et des procédures entre les Institutions européennes et les régions où sont situées les ADL.
- Être un partenaire fort et fiable du Conseil de l'Europe en particulier des Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et d'autres institutions européennes et internationales actives dans la région. (UE, OSCE, ONU etc.)



avec le soutien de



Références:

1. Communication from the European Commission : Consolidating Stability and making prosperity, COMM (2006) 27 final
2. <http://europa.eu/comm./enlargement>
3. http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/activecitizenship/index_en.htm